

MAIRIE DE SAINT-MARTIN SAINT-FIRMIN

Département de l'EURE
Arrondissement de BERNAY
Canton de BEUZEVILLE
Tél : 02 32 42 86 71
Mairie.st-martin-st-firmin27@orange.fr

ARRÊTÉ TEMPORAIRE

Commune de ST MARTIN ST FIRMIN

Le Maire de la commune de ST MARTIN ST FIRMIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6

Vu le Code de la route et notamment l'article R 411-8

Vu l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie

Vu la demande de l'entreprise TELEC SERVICES SARL, route de St Jean 76170 MELAMARE

Considérant que pour assurer la sécurité, il y a lieu de réglementer la circulation de la route départementale 29 lors des travaux de création réseau Orange sur 10 ml avec pose d'un appui + d'une chambre L1T, impasse des Démousseaux par l'entreprise TELEC SERVICES,

ARRÊTE

ARTICLE 1- A compter du 31 août 2020 et jusqu'à la fin des travaux la circulation des véhicules de la route départementale 29 lors des travaux de création réseau Orange sur 10 ml avec pose d'un appui + d'une chambre L1T, impasse des Démousseaux par l'entreprise TELEC SERVICES est soumise aux prescriptions définies aux articles ci-dessous.

ARTICLE 2- la circulation des véhicules sera réduite à une voie et régulée avec alternat par feux tricolores pendant le temps des travaux

ARTICLE 3- la signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (quatrième partie, huitième partie) sera mise en place par l'entreprise TELEC SERVICES SARL

ARTICLE 4- les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 4 ci-dessus

ARTICLE 5-

- le maire de la commune de ST MARTIN ST FIRMIN
- M. le Directeur de l'entreprise chargé des travaux sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.
- Gendarmerie de ST GEORGES DU VIÈVRE

à ST MARTIN ST FIRMIN le 21 août 2020

Le maire

Anne-Marie ROËLENS

